



Procès-verbal
Le mardi 19 novembre 2002 - n° 130

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 11.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Rochon, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 143, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 01, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

19 novembre 2002

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;
(Dépôt n° 1582-20021119)

Le rapport annuel du Fonds de la recherche en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;
(Dépôt n° 1583-20021119)

Le rapport annuel de gestion du Fonds de recherche sur la société et la culture, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.
(Dépôt n° 1584-20021119)

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Société de développement des entreprises culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;
(Dépôt n° 1585-20021119)

Le rapport annuel du Conseil des arts et des lettres, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002, ainsi qu'une annexe à ce rapport.
(Dépôt n° 1586-20021119)

19 novembre 2002

Mme Beaudoin, ministre d'État aux Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activités de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour la période du 1^{er} novembre 1999 au 31 mars 2001.

(Dépôt n° 1587-20021119)

Mme Maltais, ministre déléguée à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de gestion d'Emploi-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1588-20021119)

La version abrégée du plan d'action 2002-2003 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 1589-20021119)

Mme la Présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Mulcair (Chomedey) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 novembre 2002, sous la rubrique " Affaires inscrites par les députés de l'opposition ".

(Dépôt n° 1590-20021119)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Un extrait d'un document intitulé *Un gouvernement au service des Québécois, ensemble, réinventons le Québec*, préparé par le Parti libéral du Québec.

(Dépôt n° 1591-20021119)

19 novembre 2002

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Motions sans préavis

M. Bordeleau (Acadie) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise de la citoyenneté qui se tiendra du 19 au 23 novembre 2002. Que ce rendez-vous avec tous nos citoyens et citoyennes du Québec permette une réflexion personnelle à l'égard de nos droits mais également de nos devoirs en tant que citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Delisle (Jean-Talon) propose, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres :

QUE l'Assemblée nationale souligne sa fierté et sa reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont contribué au développement du Québec sur le plan international et au rayonnement de son expertise, sa culture et son dynamisme sur le continent européen.

19 novembre 2002

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. MacMillan (Papineau) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de monsieur Alex Légaré, ex-président du tournoi international de hockey pee wee de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de monsieur Émile Olivier et offre ses condoléances à sa famille.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

19 novembre 2002

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 novembre 2002, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Mulcair (Chomedey).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le principe du projet de loi n° 190, Loi concernant la procédure de sélection des personnes nommées par l'Assemblée nationale et modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Rochon, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 143, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

19 novembre 2002

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 143 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 143 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

M. Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur les agents de voyages et la Loi sur la protection du consommateur, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 135 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 135 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

La motion est adoptée.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Thériault (Anjou) à Mme Maltais, ministre déléguée à l'Emploi, concernant l'obtention d'une prothèse auditive pour un travailleur. M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, remplace la ministre pour ce débat ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Benoit (Orford) à M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, concernant les déchets toxiques en provenance des États-Unis.

19 novembre 2002

À 18 h 28, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 novembre 2002, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 8 novembre 2002, à 16 h 09, à Sillery, en présence de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, Administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 109 Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation
- n° 117 Loi modifiant la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec et la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux

Le mardi 12 novembre 2002, à 16 h 04, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Lelièvre (Gaspé), le représentant du premier ministre, de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 391 Loi concernant la réalisation d'un projet de débarcadère dans le port de Chandler

La Présidente

LOUISE HAREL